

La structure d'arguments et les propriétés distributionnelles des adverbes

Anne Rochette

Volume 20, numéro 1, 1991

Structures d'arguments et propriétés grammaticales

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/602687ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/602687ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (imprimé)

1705-4591 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Rochette, A. (1991). La structure d'arguments et les propriétés distributionnelles des adverbes. *Revue québécoise de linguistique*, 20(1), 55-77. <https://doi.org/10.7202/602687ar>

Résumé de l'article

L'étude des propriétés distributionnelles des adverbes de phrase et des adverbes de verbe montre clairement l'existence de différentes classes de prédicats adverbiaux. Ces différentes classes correspondent en fait à des structures d'arguments distinctes qui font appel à des catégories sémantiques telles que « proposition », « événement » et « action ». La structure d'arguments des adverbes nous permet de rendre compte de leur distribution syntaxique particulière sans qu'il soit nécessaire de recourir à des mécanismes spéciaux de sous-catégorisation lexicale.

LA STRUCTURE D'ARGUMENTS ET LES PROPRIÉTÉS DISTRIBUTIONNELLES DES ADVERBES*

Anne Rochette

1. Introduction

Parmi les différentes catégories grammaticales, la catégorie «adverbe» est sans doute celle qui regroupe le plus grand nombre d'éléments possédant des caractéristiques très variées sous une même étiquette. Contrairement à ce que l'appellation «adverbe» devrait laisser entendre, il est fréquent de voir attribuer à cette catégorie non seulement la classe des éléments qui modifient le verbe, mais aussi celles des adverbes de phrase, des adverbes de type illocutoire, des adverbes de degré, etc. Malgré cette confusion terminologique, il reste que certains types d'adverbes, en l'occurrence les adverbes de phrase et les adverbes de verbe, partagent certaines caractéristiques qui les distinguent des autres types et qui suggèrent un traitement uniforme de leur comportement. Une de ces caractéristiques est celle de leur «transportabilité» (Keyser, 1968), c'est-à-dire le fait que ces adverbes peuvent apparaître dans différentes positions dans la phrase ou dans le syntagme verbal. Une autre caractéristique importante de ces deux classes est qu'il existe un certain nombre d'adverbes qui peuvent se comporter soit comme des adverbes de phrase ou comme des adverbes de VP et qui semblent donc appartenir aux deux classes.

Dans cet article, qui se situe dans le cadre de la théorie du gouvernement et liage, je tenterai de rendre compte des propriétés distributionnelles des adverbes de

* Cet article reprend l'essentiel d'une communication intitulée «The Selectional Properties of Adverbs» présentée dans le cadre du 26th Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society et qui paraîtra dans les *CLS 26-1: Papers from the Regional Meeting* publiés sous la direction de Karen Deaton, Manuela Noske et Michael Ziolkowski. Cette recherche a également fait l'objet de communications à l'Université de Californie à Los Angeles, à l'Université du Québec à Montréal ainsi qu'au Workshop on Lexical-Syntactic Relations tenu à l'Université de Toronto. J'aimerais remercier ces différents auditoires et, plus particulièrement, Paul Hirschbühler, Marie Labelle, Lisa Travis, Jan van Voorst et les évaluateurs anonymes de la *Revue québécoise de linguistique* pour leurs commentaires et suggestions. Cette recherche est partiellement subventionnée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (Bourse de recherche du Canada 455-89-0072).

phrase et des adverbes de VP en faisant appel à leur «structure d'arguments»¹. Le caractère de «prédicat» des adverbes de phrase est souligné dans plusieurs études portant sur ces adverbes (Jackendoff, 1972; Bellert, 1977; Roberts, 1987). Ainsi, selon Jackendoff (1972), un adjectif de phrase comme *probably* 'probablement' se définit comme un prédicat à un argument. L'argument de ce prédicat est constitué de la phrase dans laquelle l'adjectif apparaît. D'autres adverbes de phrase comme *carefully* «soigneusement» sont des prédicats à deux arguments. Un des arguments de ce prédicat est constitué de la phrase dans laquelle il apparaît et le second argument est constitué du sujet de la phrase.

Le caractère de prédicat des adverbes de VP semble toutefois plus problématique. Comme nous le verrons dans la section 3 ci-dessous, Jackendoff suppose plutôt que lorsqu'un adjectif est dominé par VP, sa règle de projection spécifiera d'attacher ses marqueurs sémantiques à l'interprétation du verbe sans modifier la structure fonctionnelle. Il ne propose donc pas d'analyser le VP ou le verbe comme étant un argument de l'adjectif. Dans cet article, je soutiendrai que les adverbes qui peuvent être analysés soit comme étant des adverbes de phrase ou comme des adverbes de VP doivent être traités comme n'impliquant pas de cas d'homonymie. Selon cette approche, les adverbes de phrase seront traités comme des prédicats sélectionnant un type particulier d'argument, qu'ils apparaissent dans leur fonction d'adjectif de phrase ou d'adjectif de VP. Cette approche implique que certains adverbes de VP peuvent être analysés comme étant des prédicats. Je reviendrai sur cette question dans la section 3 ci-dessous. Pour l'instant, je supposerai donc qu'il est possible d'analyser les adverbes de phrase et les adverbes de VP de façon uniforme comme étant des prédicats.

Selon les hypothèses récentes concernant les structures d'arguments des prédicats, on peut supposer que l'entrée lexicale des prédicats adjectivaux encode la structure d'arguments de ces prédicats. Je supposerai de plus que la structure d'arguments d'un prédicat indique le nombre d'arguments de ce prédicat au moyen de variables sans qu'il soit nécessaire de spécifier les rôles thématiques de ces arguments². Je supposerai également que ces structures d'arguments peuvent remplacer les cadres de sous-catégorisation proposés par Chomsky (1965) et que le type catégoriel d'un

1. Dans cet article, il sera principalement question de la distribution des adverbes en anglais, quoique quelques exemples du français seront également mentionnés dans la dernière section.

2. Cf. Levin et Rappaport (1986), Hale et Keyser (1987) et Speas (1990).

argument peut être prédit sur la base de la réalisation canonique structurale de la catégorie sémantique de l'argument (Grimshaw, 1979 et Pesetsky, 1982).

Il reste cependant à expliquer pourquoi ces prédicats adverbiaux, à l'encontre des prédicats verbaux par exemple, possèdent des propriétés de transportabilité et n'apparaissent pas nécessairement dans une relation tête-complément de type [χ X YP] avec leur argument, comme le montreront les exemples donnés dans la section 2 ci-dessous. Il semblerait plutôt que les prédicats adverbiaux doivent apparaître dans une relation de gouvernement avec la tête de leur argument et non pas nécessairement avec la projection maximale de cette tête. Dans cet article, j'adopterai la position de Travis (1988) selon laquelle les adverbes de phrase et de VP apparaissent dans des positions d'adjonction et que ces positions d'adjonction peuvent se situer à n'importe quel niveau de projection de la tête syntaxique qui réalise leur argument.

Dans la prochaine section, je commencerai par examiner quelles sont les propriétés distributionnelles des adverbes selon les classifications de Jackendoff (1972) et Travis (1988). Dans la troisième section, je montrerai qu'une analyse de la structure d'arguments des adverbes selon laquelle les arguments sont définis en termes de catégories sémantiques telles que «proposition», «événement», «action», plutôt qu'en termes de catégories syntaxiques, rend compte adéquatement des différents problèmes reliés aux propriétés sélectionnelles et distributionnelles des adverbes.

2. La distribution des adverbes

Selon l'étude de Jackendoff (1972), les adverbes qui montrent des propriétés de transportabilité au niveau de la phrase et/ou du syntagme verbal se divisent en quatre classes majeures, tel qu'illustré dans le tableau 1 ci-dessous³. Les exemples (1)-(4) montrent les différentes positions dans lesquelles ces adverbes peuvent apparaître.

3. La classification des adverbes en différents types demeure un problème épineux qui ne pourra être résolu que par une étude très détaillée du comportement syntaxique et sémantique de ces éléments. Dans la section 3 ci-dessous, je reviendrai en particulier sur la classification des adverbes de la Classe III qui comprend en fait plusieurs classes d'adverbes (Bellert, 1977). J'aimerais rappeler que les classes d'adverbes qui sont à l'étude dans cet article sont les adverbes de phrase et les adverbes de VP. Pour des études plus détaillées des classes d'adverbes, les lecteurs pourront consulter en particulier les travaux de Ernst (1984) pour l'anglais et de Schlyter (1977) pour le français.

Classe I:	Initiale, Aux, finale de VP (changement de sens) <i>cleverly, clumsily, carefully, carelessly, happily, truthfully</i>
Classe II:	Initiale, Aux, finale de VP (sans changement de sens) <i>quickly, slowly, reluctantly, sadly, quietly, frequently</i>
Classe III:	Initiale, Aux <i>evidently, probably, certainly, unfortunately, naturally</i>
Classe IV:	Aux, finale de VP <i>completely, easily, totally, handily, badly, mortally</i>

Tableau 1: Classification positionnelle des adverbes selon Jackendoff (1972).

- (1) a. Clumsily (,) John dropped his cup of coffee
'Maladroitement, Jean a laissé tomber sa tasse de café'
- b. John clumsily dropped his cup of coffee
'Jean a maladroitement laissé tomber sa tasse de café'
- c. John dropped his cup of coffee clumsily
'Jean a laissé tomber sa tasse de café maladroitement'
- (2) a. Slowly (,) John dropped his cup of coffee
'Lentement, Jean a laissé tomber sa tasse de café'
- b. John slowly dropped his cup of coffee
'Jean a lentement laissé tomber sa tasse de café'
- c. John dropped his cup of coffee slowly
'Jean a laissé tomber sa tasse de café lentement'
- (3) a. Evidently George read the book
'Évidemment, Georges a lu le livre'
- b. George evidently read the book
'Georges a évidemment lu le livre'
- c. *George read the book evidently
'Georges a lu le livre évidemment'
- d. George read the book, evidently
'Georges a lu le livre, évidemment'

- (4) a. *Completely George read the book
'Complètement, Georges a lu le livre'
- b. George completely read the book
'Georges a complètement lu le livre'
- c. George read the book completely
'Georges a lu le livre complètement'

Les exemples en (1) et (2) montrent que des adverbes comme *clumsily* and *slowly* peuvent apparaître dans trois positions distinctes dans la phrase. Comme je l'ai mentionné dans l'introduction, j'adopte ici l'analyse de Travis (1988) selon laquelle les adverbes sont générés dans des positions d'adjonction dans la phrase. Selon cette hypothèse, la position initiale de phrase illustrée par les exemples (1a) et (2a) est obtenue par l'adjonction de l'adverbe à IP, la projection maximale de la phrase. La position finale de VP illustrée en (1c), (2c) et (4c) est obtenue par l'adjonction de l'adverbe à la droite du noeud VP. L'exemple (3c) montre que les adverbes de la Classe III, comme *evidently*, ne peuvent pas apparaître en position finale de VP mais peuvent apparaître à la fin de la phrase après une pause comme en (3d). La présence d'un adverbe en position finale de phrase est obtenue par l'adjonction de l'adverbe à la droite de IP.

D'après les exemples donnés en (1)-(4) ci-dessus, il semblerait que les adverbes qui font l'objet de la présente étude peuvent tous apparaître dans la position Auxiliaire (Aux). Dans ces exemples, la position Aux se définit comme la position intermédiaire entre le sujet et le verbe. Mais, comme le souligne Jackendoff lui-même, la position Aux doit en fait être raffinée plus à fond puisque dans des structures plus complexes impliquant la présence d'un ou de plusieurs éléments auxiliaires, il existe des restrictions supplémentaires sur la présence de certains types d'adverbes dans certaines positions.

Les exemples en (7) montrent que pour les adverbes des Classes I et II, toute position intermédiaire entre la position sujet et le verbe principal est possible, indépendamment du nombre d'éléments auxiliaires présents dans la structure.

- (7) a. John clumsily/slowly has dropped his cup of coffee
'Jean maladroitement/lentement a laissé tomber sa tasse de café'
- b. John has clumsily/slowly dropped his cup of coffee
'Jean a maladroitement/lentement laissé tomber sa tasse de café'

- c. John has clumsily/slowly been dropping his cup of coffee
'Jean a maladroitement/lentement été en train de laisser tomber sa tasse de café'
- d. John has been clumsily/slowly dropping his cup of coffee
'Jean a été maladroitement/lentement en train de laisser tomber sa tasse de café'

Les exemples en (8), par contre, montrent que les adverbes des Classes III et IV ne peuvent pas apparaître dans n'importe quelle position entre le sujet et le verbe principal.

- (8) a. George probably/*completely has read the book
'Georges probablement/complètement a lu le livre'
- b. George will probably/*completely have read the book
'Georges va probablement/complètement avoir lu le livre'
- c. George has probably/completely read the book
'Georges a probablement/complètement lu le livre'
- d. George will have *probably/completely read the book
'Georges va avoir probablement/complètement lu le livre'

Les adverbes de la Classe III, comme *probably*, peuvent apparaître entre le sujet et le premier élément auxiliaire, comme l'illustre (8a), ou entre le premier élément auxiliaire (que ce soit un véritable auxiliaire ou un modal) et le second élément auxiliaire ou le verbe principal, comme l'illustrent les exemples (8b-c). Ces adverbes ne peuvent cependant pas apparaître après une série de deux éléments auxiliaires, comme le montre (8d). Par contre, les adverbes de la Classe IV, comme *completely*, ne peuvent apparaître que dans la position qui précède immédiatement le verbe principal. Ainsi, la position Aux pour les adverbes de la Classe III doit être définie comme la position immédiatement à la gauche ou à la droite du premier élément auxiliaire lorsqu'un tel élément est présent, alors que la position Aux pour les adverbes de la Classe IV doit être définie comme la position qui précède immédiatement le verbe principal.

Étant donné l'analyse standard qui suppose que les verbes principaux en anglais ne se déplacent pas sous le noeud Infl mais que le premier élément auxiliaire doit se trouver sous ce noeud (cf., entre autres, Jackendoff 1972), les positions pré-Aux et post-Aux des adverbes de la Classe III pourraient être obtenues par l'adjonction à gauche ou à droite de l'adverbe au noeud Infl. Le fait que les adverbes de la Classe

IV peuvent seulement apparaître dans la position pré-VP implique que ces adverbes ne peuvent pas être adjoints à Infl. En fait, ces adverbes sont traditionnellement appelés des «adverbes de VP», contrairement aux adverbes de la Classe III qui sont des «adverbes de phrase», et je supposerai qu'ils sont adjoints à la gauche de VP. Une autre analyse possible pour ces adverbes en position initiale de VP serait de supposer qu'ils sont adjoints à la gauche de V, plutôt que de VP. En anglais, seule l'adjonction à la gauche de V serait permise. Cependant, dans une langue comme le français, il semble que l'adjonction à la droite de V est aussi possible, comme le montre l'exemple suivant⁴:

(9) J'ai trouvé facilement mon chemin

Nous pouvons supposer que les adverbes de VP peuvent être adjoints soit à V ou à VP et que la direction de cette adjonction est non-spécifiée dans la grammaire universelle. Des contraintes spécifiques à certaines langues pourraient toutefois empêcher la réalisation de certaines de ces options. Par exemple, l'impossibilité pour un adverbe d'apparaître entre le verbe principal et son objet direct en anglais pourrait être due à la Condition d'adjacence pour l'assignation du Cas de Stowell (1981).

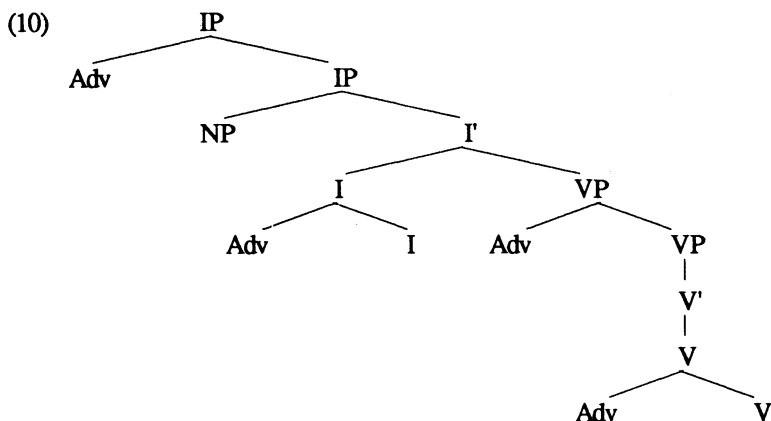
La représentation arborescente en (10) illustre les différents sites d'adjonction proposés jusqu'à maintenant pour rendre compte des possibilités d'occurrence des adverbes. Dans cette représentation, je n'ai choisi de représenter que les sites possibles d'adjonction à la gauche mais l'image miroir de ces structures d'adjonction (i.e. l'adjonction à la droite) est également possible⁵.

4. Cet exemple pourrait aussi être analysé comme impliquant un mouvement du participe passé sous AGR si l'on adopte la proposition de Pollock (1989). Il serait alors possible de maintenir que l'adverbe se trouve adjoint à la gauche de VP.

5. Il semble en fait qu'un autre site d'adjonction doit également être disponible, soit celui de l'adjonction à V', comme le note Travis (1988) qui donne l'exemple suivant.

(i) Mary will have put the book slowly on the table
'Marie aura mis le livre lentement sur la table'

Il serait alors possible de généraliser l'inventaire des sites d'adjonction afin d'inclure non seulement les niveaux X et XP mais également le niveau X'.



Lors de la discussion des exemples en (7), il a été conclu que les adverbes des Classes I et II peuvent apparaître dans n'importe quelle position intermédiaire entre le sujet et le verbe principal. Les exemples en (1) et (2) ci-dessus montrent que ces adverbes peuvent aussi apparaître en position initiale de phrase ou en position finale de VP. Jackendoff note cependant que les adverbes de la Classe I diffèrent des adverbes de la Classe II en ce que ceux de la Classe I impliquent un «changement de sens» selon la position dans laquelle ils apparaissent⁶. Par exemple, les phrases (1a) et (1c), qui diffèrent uniquement par la position de l'adverbe *clumsily*, reçoivent les interprétations (11a) et (11b) respectivement.

- (11) a. It was clumsy of John to drop his cup of coffee
'C'était maladroit de la part de Jean de laisser tomber sa tasse de café'
- b. The manner in which John dropped his cup of coffee is clumsy
'Jean a laissé tomber sa tasse de café de manière maladroite'

Il est intéressant de noter que la phrase (1b) dans laquelle l'adverbe apparaît entre le sujet et le verbe est ambiguë et peut recevoir les deux interprétations données en (11). Cette ambiguïté découle de l'ambiguïté structurale de cette position intermédiaire puisque l'adverbe peut être analysé comme étant adjoint soit à Infl ou à VP dans de tels cas. Le même type d'ambiguïté fait également surface dans l'exemple (12e) ci-dessous où la modification adverbiale dénotée par l'adverbe *carelessly* peut soit être attribuée au sujet de surface *Fred* ou à l'agent *the police*. Dans les exemples

6. Jackendoff parle de «*change in meaning*» pour les adverbes de la Classe I. Il s'agit en fait d'un changement de portée de l'adverbe plutôt que d'un changement de sens intrinsèque de l'adverbe, comme je le soulignerai plus loin dans le texte.

(12a) et (12b) cependant, l'adverbe apparaît à la gauche de Infl et la modification adverbale est attribuée au sujet de surface: *the police* en (12a) et *Fred* en (12b). Dans les exemples (12c) et (12d), l'adverbe apparaît en position initiale ou finale de VP et la modification adverbale est attribuée dans les deux cas à l'agent *the police*, c'est-à-dire à l'argument externe du verbe.

- (12) a. The police carelessly have arrested Fred
'Les policiers négligemment ont arrêté Fred'
- b. Fred carelessly has been arrested by the police
'Fred négligemment a été arrêté par la police'
- c. The police have arrested Fred carelessly
'Les policiers ont arrêté Fred négligemment'
- d. Fred has been carelessly arrested by the police
'Fred a été négligemment arrêté par la police'
- e. Fred was carelessly arrested by the police
'Fred était négligemment arrêté par la police' (Jackendoff, 1972)

McConnell-Ginet (1982) donne également les exemples suivants, impliquant l'adverbe *reluctantly*, où la phrase (13c) montre une ambiguïté entre l'attribution de la modification adverbale à *Mary* ou à *Joan*.

- (13) a. Reluctantly Mary was instructed by Joan
'À contre-coeur, Mary était instruite par Joan'
- b. Mary reluctantly was instructed by Joan
'Mary à contre-coeur était instruite par Joan'
- c. Mary was reluctantly instructed by Joan
'Mary était à contre-coeur instruite par Joan'
- d. Mary was instructed reluctantly by Joan
'Mary était instruite à contre-coeur par Joan'

Il est intéressant de noter que Jackendoff avait initialement classé cet adverbe comme appartenant à la Classe II, c'est-à-dire comme appartenant à la classe des adverbes qui ne montrent pas de changement de sens selon leurs positions (cf. le tableau I ci-dessus). Mais, en fait, même en reclassifiant l'adverbe *reluctantly* dans la Classe I, il reste que l'affirmation de Jackendoff que les adverbes de la Classe II ne subissent pas de changement de sens semble être un peu trop hâtive. En effet, Travis (1988) montre que les adverbes de la Classe II sont aussi sujets à des différences d'interprétation selon la position dans laquelle ils apparaissent. Travis

soutient que dans les exemples (14a-b) ci-dessous, l'adverbe *quickly* modifie l'événement de l'arrestation (i.e. la phrase entière) alors que dans les exemples (14c-d), l'adverbe modifie le processus de l'arrestation (i.e. la partie de la phrase dénotée par le VP).

- (14) a. Quickly John will be arrested by the police
'Rapidement Jean sera arrêté par la police'
 b. John quickly will be arrested by the police
'Jean rapidement sera arrêté par la police'
 c. John will be quickly arrested by the police
'Jean sera rapidement arrêté par la police'
 d. John will be arrested quickly by the police
'Jean sera arrêté rapidement par la police'

Ce type de différence de portée de l'adverbe est sans doute plus clairement illustrée par les exemples donnés en (15) (empruntés à McConnell-Ginet, 1982) et (16) (empruntés à Thomason et Stalnaker, 1973):

- (15) a. Slowly, everyone left
'Lentement, tout le monde est parti'
 b. Everyone left slowly
'Tout le monde est parti lentement'
- (16) a. He slowly tested all the bulbs
'Il a lentement testé toutes les ampoules'
 b. He tested each bulb slowly
'Il a testé chaque ampoule lentement'

Dans l'exemple (15a), *slowly* est adjoind à IP et l'interprétation de la phrase est qu'un laps de temps relativement long s'est produit entre le moment où le premier départ a eu lieu et le moment où tous les gens étaient partis, mais il serait possible que la plupart des individus soient partis rapidement. Par contre, dans l'exemple (15b), l'adverbe est adjoind à VP et attribue la lenteur au départ de chaque individu. De façon similaire, la phrase (16a), selon l'interprétation où l'adverbe est adjoind à Infl, sera vraie même si chaque test individuel a été fait de façon rapide du moment que l'événement entier s'est produit sur une longue période de temps, alors que (16b) ne sera vraie que si chaque test individuel a été fait lentement.

Il apparaît donc que les adverbes des Classes I et II montrent tous un certain type de «changement de sens» selon la position dans laquelle ils apparaissent. Ce

soi-disant changement de sens, qui est en fait un changement de portée de la propriété dénotée par l'adverbe, est plus apparent dans le cas des adverbes de la Classe I car ceux-ci sont des prédicats à deux arguments qui ont une relation de prédication avec un argument externe. C'est pourquoi la différence de portée de la modification adverbiale pour ces adverbes est aussi associée à une différence dans l'attribution de la propriété dénotée par l'adverbe à son argument externe (lorsque l'adverbe apparaît adjoint à Infl ou à IP, son argument externe est le sujet de surface, alors que lorsqu'il apparaît adjoint à V ou à VP, son argument externe est le même que l'argument externe du prédicat verbal).

Étant donné que les adverbes de la Classe II semblent aussi devoir être distingués selon leur position dans la phrase, Travis propose de réviser la classification initialement proposée par Jackendoff en divisant les Classes I et II en sous-classes que l'on peut ainsi apparenter soit à la Classe III ou à la Classe IV, tel qu'illustré dans le tableau 2 ci-dessous.

<u>Initiale/AUX</u>	<u>Initiale de VP/finale de VP</u>
Classe Ia	Classe Ib
Classe IIa	Classe IIb
Classe III	
	Classe IV

Tableau 2: Classification positionnelle des adverbes selon Travis (1988).

Comme nous le verrons dans la prochaine section, cette reclassification soulève toutefois plusieurs questions importantes en ce qui a trait à la caractérisation des propriétés de sélection de ces classes d'adverbes.

3. La structure d'arguments des adverbes

Une question essentielle qui est soulevée par l'étude des adverbes est celle de la caractérisation adéquate des propriétés de sélection des différentes classes d'adverbes. Afin de répondre à cette question, il nous faut tout d'abord aborder le problème soulevé par la division des Classes I et II en sous-classes distinctes: devrions-nous traiter ces adverbes qui appartiennent à deux sous-classes comme des cas d'homonymie ou devrions-nous plutôt tenter de développer une analyse de laquelle

découlerait cette propriété de pouvoir fonctionner à la fois comme adverbe de phrase et comme adverbe de VP? Il semble que la seconde approche à ce problème devrait être préférée à la première puisque, comme nous l'avons vu précédemment, la différence entre ces sous-classes d'adverbes en est une de différence de portée plutôt qu'une de différence de sens intrinsèque des adverbes. Une autre question importante soulevée par la classification proposée dans le tableau 2 concerne le traitement unifié des Classes Ia, IIa et III, d'une part, et des Classes Ib, IIb et IV, d'autre part. On peut se demander, par exemple, pourquoi les adverbes de la Classe III ne se subdivisent pas en deux sous-classes, ou si les adverbes de la Classe IIa devraient être traités de la même façon que les adverbes de la Classe III.

Jackendoff (1972) soutient que chaque adverbe doit être marqué dans le lexique pour les structures sémantiques dans lesquelles il peut entrer et propose les règles de projection suivantes.

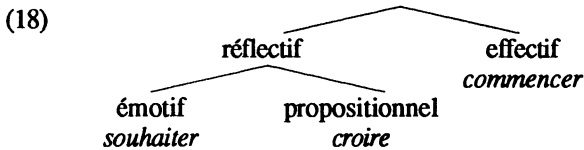
- (17) P_{locuteur} : Si Adv est une fille de S, enchâsez l'interprétation de S comme un argument de l'interprétation de Adv.
- P_{sujet} : Si Adv est une fille de S, enchâsez l'interprétation de S comme un argument de Adv, et enchâsez le sujet dérivé de S comme le second argument de Adv.
- $P_{\text{manière}}$: Si Adv est dominé par VP, attachez ses marqueurs sémantiques à l'interprétation du verbe sans modifier la structure fonctionnelle.

Si l'on tente d'appliquer ces règles de projection à la classification proposée par Travis (1988) (cf. tableau 2, ci-dessus), il serait possible de soutenir que la règle P_{locuteur} s'applique aux adverbes des Classes IIa et III, que la règle P_{sujet} s'applique à la Classe Ia et que la règle $P_{\text{manière}}$ s'applique aux Classes Ib, IIb et IV. Une telle analyse, cependant, n'apparaît pas résoudre les questions soulevées ci-dessus. En effet, cette analyse suppose que les adverbes appartenant aux Classes I et II sont tous sujets à deux règles de projection distinctes, ce qui revient à traiter ces deux classes comme impliquant des séries d'homonymes. De plus, cette possibilité pour certains adverbes d'être sujets à des règles de projection distinctes ne peut être déduite à partir de ces règles, puisque les adverbes de la Classe IV ne partagent pas avec ceux des Classes Ib et IIb la possibilité d'être sujets aux règles P_{locuteur} ou

P_{sujet} et puisque, à l'inverse, les adverbes de la Classe III ne partagent pas avec les adverbes de la Classe IIa la possibilité d'être sujets à la règle P_{manière}⁷.

Comme je l'ai mentionné dans l'introduction de cet article, je soutiendrai ici que la réponse à ces problèmes repose dans une analyse de la structure d'arguments des adverbes qui fait appel à des catégories sémantiques telles que «proposition», «événement» et «action», c'est-à-dire en étendant aux prédicats adverbiaux l'analyse des complétives des prédicats verbaux que j'ai proposée dans Rochette (1988).

Dans cette étude, je propose de rendre compte des différents types syntaxiques de compléments phrastiques dans les langues romanes en distinguant trois catégories sémantiques de compléments, soit les catégories «proposition», «événement» et «action». Ces catégories sémantiques sont respectivement sélectionnées par des prédicats qui appartiennent à trois classes sémantiques distinctes, soit les prédicats propositionnels, émotifs et effectifs. Cette classification des prédicats, qui est illustrée en (18), est empruntée à l'étude de Long (1974).



Selon Long, les prédicats effectifs diffèrent des prédicats réfléchifs en ce que les premiers décrivent la relation d'un sujet – qu'elle soit causale, potentielle ou autre – à la performance d'une action, alors que les seconds expriment le jugement d'un sujet (humain) par rapport à une proposition ou un événement. Long établit une autre distinction importante entre deux types de prédicats réfléchifs, soit les prédicats de type émotif qui expriment des jugements d'«ordre personnel» et les prédicats de type propositionnel qui expriment des jugements de «valeur de vérité».

Il est intéressant de remarquer que cette division tripartite des classes sémantiques de prédicats correspond de façon générale à une division tripartite des types structuraux de compléments phrastiques sélectionnés par ces prédicats. En effet, les

7. Travis (1988) propose une analyse de la sélection des adverbes qui diffère de celle de Jackendoff. Selon elle, les adverbes ne sont pas des prédicats et leur sélection est plutôt sujette à la présence de certains traits grammaticaux dans les têtes Infl et V. Je ne m'attarderai pas ici à exposer plus en détail son analyse mais j'aimerais souligner que cette analyse suppose, tout comme celle de Jackendoff, que les Classes I et II comprennent des séries d'homonymes et que les adverbes des Classes IIa et III devraient se comporter de façon identique puisqu'ils sont sélectionnés par les mêmes traits grammaticaux.

prédicats de la classe effective ne peuvent apparaître qu'avec des compléments infinitifs ou gérondifs alors que les prédicats de type réflexif peuvent apparaître avec des compléments infinitifs ainsi qu'avec des compléments tensés. De plus, dans les langues romanes, les prédicats de type émotif sélectionnent des complétives au subjonctif tandis que les prédicats de type propositionnel sélectionnent des complétives à l'indicatif⁸. Ces restrictions sélectionnelles sont illustrées par les exemples (19)-(21):

- (19) a. Jean commence à écrire son livre
 b. *Jean commence qu'il écrit/écrive son livre
- (20) a. Jean souhaite partir
 b. Jean souhaite que Marie parte demain
- (21) a. Jean croit pouvoir partir demain
 b. Jean croit que Marie partira demain

Afin de rendre compte des différents types de compléments phrastiques et de leurs propriétés syntaxiques, j'ai adopté le concept de sélection sémantique développé par Grimshaw (1979) et j'ai proposé que les trois classes sémantiques de prédicats sélectionnent trois catégories sémantiques distinctes de compléments. Les prédicats effectifs sélectionnent la catégorie sémantique «action» dont une des réalisations canoniques structurales est la catégorie V, ce qui rend compte de l'absence de compléments tensés avec ces prédicats⁹. Les prédicats émotifs sélectionnent la catégorie sémantique «événement» dont la réalisation canonique structurale est la catégorie Infl, ce qui, dans cette analyse, rend compte du choix du mode subjonctif. Les prédicats propositionnels sélectionnent la catégorie «proposition» dont la réalisation canonique structurale est la catégorie Comp.

8. Voir Rochette (1988) pour un exposé plus détaillé de cette analyse de la complémentation phrastique en particulier en ce qui a trait à l'emploi du subjonctif roumain avec les prédicats effectifs. En ce qui concerne la sélection du mode subjonctif par les prédicats émotifs, il s'agit de complétives qui montrent des caractéristiques particulières, tel que le phénomène d'obviation du sujet enchâssé par rapport à celui de la principale, contrairement au subjonctif qui est régi par la présence de la négation avec des prédicats propositionnels.

9. La catégorie sémantique «action» peut aussi être réalisée comme une projection de N comme le montrent les exemples suivants:

- (i) a. Jean a commencé la lecture du livre
 b. Jean a commencé un nouveau livre

L'exemple (ia) implique une nominalisation de verbe d'action et l'exemple (ib) s'interprète comme impliquant une «action cachée». Voir Rochette (1988) sur cette question.

Dans ce qui suit, je tenterai de montrer qu'il est possible de rendre compte des propriétés sélectionnelles des adverbes de phrase et de VP en faisant appel aux trois catégories sémantiques proposées pour rendre compte de la complémentation phrasique.

Plusieurs des adverbes de la Classe III, comme *probablement* et *évidemment*, sont des adverbes modaux dont l'argument est une «proposition»¹⁰. Il apparaît toutefois nécessaire de distinguer différentes sous-classes parmi les adverbes de la Classe III. En effet, Bellert (1977) montre que la classe des adverbes qui selon Jackendoff (1972) sont sujets à la règle de projection P_{locuteur} comprend plusieurs sous-classes distinctes. Selon Bellert, des adverbes comme *frankly* 'franchement' et *sincerely* 'sincèrement' appartiennent à la classe des adverbes pragmatiques qui sont des prédicats à deux arguments. L'un de ces arguments est le locuteur et l'autre est la proposition. De même, des adverbes comme *briefly* 'brièvement' et *precisely* 'précisément' appartiennent également à la classe des adverbes pragmatiques et sont des prédicats à deux arguments, la différence entre des adverbes comme *frankly* et *briefly* étant qu'avec les premiers le locuteur caractérise son attitude face à ce qu'il énonce alors qu'avec les seconds le locuteur caractérise la façon dont il exprime la proposition.

- (22) a. Sincerely, I apologize for being so rude
'Sincèrement, je m'excuse d'être aussi impoli'
- b. Briefly, I promise you to finish my work today
'Brièvement, je te promets de finir mon travail aujourd'hui'

Bellert mentionne également la classe des adverbes de domaine comme *logically* 'logiquement' et *linguistically* 'linguistiquement' où le locuteur affirme que la proposition est vraie dans un domaine donné.

- (23) Linguistically, this example is interesting
'Linguistiquement, cet exemple est intéressant'

Ces différents types d'adverbes partagent donc la propriété de sélectionner une «proposition» comme un de leurs arguments. Comme le montrent les exemples précédents, ils peuvent tous apparaître adjoints à IP. Des exemples comme ceux en

10. Bellert (1977, p.343) définit ces adverbes modaux comme des prédicats «...whose argument is the truth of the proposition expressed by the respective sentence (not the fact, event or state of affairs denoted by the sentence in question)».

(3) et (8) ci-dessus montrent que certains de ces adverbes peuvent aussi apparaître adjoints à Infl. Je supposerai que lorsque ces adverbes sont adjoints à Infl, ils doivent se déplacer en Forme Logique (*LF-Raising*) afin d'avoir une portée sur la proposition entière, ce déplacement étant parallèle à celui des verbes modaux épistémiques proposé dans Rochette (1988)¹¹.

Les adverbes des Classes I et II sélectionnent un «événement» comme argument interne et ils peuvent ou non sélectionner également un argument externe (les adverbes de la Classe I sont des prédicats à deux arguments alors que ceux de la Classe II sont des prédicats à un argument)¹². Lorsqu'ils apparaissent adjoints à IP ou à Infl, ils modifient tout l'événement dénoté par la phrase. Afin de rendre compte de leur occurrence possible comme adverbes de VP, j'adopte la proposition de Pustejovsky (1988) que ces adverbes peuvent aussi modifier une sous-partie de la structure d'événement associée au prédicat principal de la phrase.

Pustejovsky distingue trois grands types d'événement qui comportent une structure de sous-événement, soit les «états», les «processus» et les «transitions». Un verbe comme *depart* 'partir' appartient au type «transition» et sa structure d'événement est représentée en (24).

(24) [T $e_{act}(x)$ $e_Q(x)$]T

Cette structure d'événement encode en fait deux sous-événements, soit celui de l'action du départ et celui de l'état résultant d'être parti. Selon Pustejovsky, cette structure d'événement permet de rendre compte des deux interprétations possibles d'un exemple comme le suivant qu'il emprunte à McConnell-Ginet (1982).

(25) Lisa rudely departed
'Impoliment, Lisa est partie' ou 'Lisa est partie impoliment'

Dans cet exemple, l'adverbe *rudely* peut être interprété comme modifiant l'action du départ de *Lisa*, c'est-à-dire comme un adverbe de manière, ou comme modifiant l'événement du départ de *Lisa*. L'analyse que propose Pustejovsky est que l'interprétation d'adverbe de manière de *rudely* est obtenue par l'application de *rudely* à l'événement initial qui exprime l'acte du départ lui-même, comme l'illustre la

11. Une autre possibilité serait d'adopter la proposition de Travis (1988), qui suit en cela Williams (1984), que la portée de l'adverbe n'est pas assignée par un mouvement en FL mais plutôt par percolation de traits ou d'indices à la projection maximale.

12. Roberts (1987) propose également une analyse de la distinction entre ces deux classes, articulée en termes d'un argument «événement» et de la présence ou non d'un argument externe.

représentation (26a). L'interprétation d'adverbe de phrase de *rudely* est obtenue par l'application de *rudely* à l'événement tout entier, c'est-à-dire à la structure d'événement représentée en (24), comme l'illustre la représentation (26b).

- (26) a. $[_T \ e_{act}(x) \wedge rude(e) \ e_{departed}(x) \]_T$
 b. $[_T \ e_{act}(x) \ e_{departed}(x) \]_{Trude(T)}$

Ainsi, l'approche développée par Pustejovsky permet de résoudre le problème de l'homonymie soulevé par les adverbes des Classes I et II. Ces adverbes sélectionnent uniformément un «événement» comme argument et c'est la structure d'événement des prédicats verbaux qui est responsable des différences interprétatives possibles.

Ce traitement du comportement d'adverbes de VP des adverbes des Classes I et II suggère qu'il est possible d'analyser les adverbes de VP comme des prédicats qui sélectionnent une catégorie sémantique de type «action» comme argument. Selon l'analyse proposée par Pustejovsky, un adverbe comme *rudely* peut être associé au sous-événement constitué de l'«action» exprimé par le prédicat. J'aimerais proposer que les adverbes de la Classe IV sélectionnent une catégorie sémantique de type «action» qui se réalise comme une projection de la tête V et que ces adverbes sont donc confinés à la projection VP afin d'apparaître dans une position d'où ils peuvent gouverner la tête de leur argument. Comme je l'ai mentionné dans l'introduction, le statut de prédicat des adverbes de verbe semble être plus difficilement justifiable que ne l'est celui des adverbes de phrase. Il me semble toutefois possible d'analyser les adverbes de verbe comme constituant un prédicat complexe avec le prédicat verbal qu'il sélectionne comme argument. Ce caractère de prédicat complexe rappelle celui que l'on retrouve avec les verbes effectifs comme *commencer*. En effet, ces prédicats forment avec le verbe infinitif qui les complémente un prédicat complexe en ce sens que les deux prédicats ne constituent pas des événements distincts mais plutôt un seul événement. Par exemple, dans (19a) ci-dessus, on ne retrouve pas deux événements distincts dont l'un serait celui de commencer et l'autre celui d'écrire, mais plutôt un seul événement qui est celui de commencer à écrire. De la même façon, comme le propose Jackendoff (1972), l'interprétation d'une phrase comme la suivante, qui implique l'adverbe de manière *eloquently* 'éloquemment', s'opère par l'ajout de l'adverbe comme spécification additionnelle à la fonction correspondant au

verbe sans que la structure d'arguments du verbe ne soit affectée. Jackendoff représente ce type de structure sémantique comme en (28)¹³.

- (27) Dave speaks eloquently
'Dave parle éloquentement'

(28)

$$\left[\begin{array}{c} f \\ \text{ADV} \end{array} \right] (\text{NP}^1, \dots, \text{NP}^n)$$

Un avantage majeur de l'analyse développée ici est qu'elle nous permet de distinguer entre les adverbes de la Classe IIa et les adverbes de la Classe III, une distinction qui n'était pas opérée par les analyses de Jackendoff et Travis. Cette distinction est importante à deux égards. D'une part, il est crucial, étant donné l'analyse proposée par Pustejovsky, que les adverbes de la Classe III ne sélectionnent pas la catégorie «événement» puisqu'il nous serait alors impossible d'expliquer leur non-occurrence comme adverbes de VP. D'autre part, dans une langue comme le français, certains adverbes de la Classe III peuvent apparaître dans des contextes où les adverbes de la Classe II ne peuvent pas se produire, comme le montrent les exemples suivants:

- (29) a. Probablement que Marie viendra demain
b. Probablement Marie viendra-t-elle demain
- (30) a. *Lentement que les invités sont entrés dans la pièce
b. *Lentement les invités sont-ils entrés dans la pièce
c. Lentement, les invités sont entrés dans la pièce

Les exemples en (29) impliquent la présence d'un adjectif de la Classe III, *probablement*, et montrent qu'en français, cet adjectif peut apparaître adjectif à une phrase dont la tête initiale est le complément *que*. De plus, en l'absence du complément *que*, l'inversion complexe est possible, comme l'ont observé Dubuisson et Goldsmith (1976). Ces faits suggèrent que certains adjectifs de la Classe III

13. Pour rendre compte du caractère de prédicat complexe, il y aurait possibilité d'adopter l'analyse développée par Rosen (1989), pour les causatives et les verbes à restructuration. Rosen propose que ces constructions impliquent une fusion (*merger*) des structures d'arguments des prédicats qui forment alors un prédicat complexe. Je ne poursuivrai pas cette hypothèse plus avant ici.

peuvent être adjoints à CP aussi bien qu'à IP¹⁴. Par contre, les adverbes de la Classe II ne peuvent pas apparaître devant *que* ou déclencher l'inversion complexe, comme le montrent les exemples en (30). Ce contraste entre les deux classes d'adverbes s'explique facilement dans le cadre développé ici puisque les adverbes de la Classe II doivent se trouver dans une position d'où ils peuvent gouverner la tête de leur argument, soit le noeud Infl, ce qui implique qu'ils ne peuvent être adjoints à CP¹⁵.

L'analyse développée dans cet article prédit que les adverbes de la Classe III ne devraient pouvoir apparaître dans des complétives que si ces dernières correspondent à la catégorie sémantique «proposition» puisque ces adverbes sélectionnent cette catégorie comme argument. Selon l'analyse de la complémentation phrastique développée dans Rochette (1988) et résumée brièvement ci-dessus, les complétives au subjonctif des prédicats émotifs réalisent la catégorie «événement» et les complétives à l'infinitif des prédicats effectifs réalisent la catégorie «action». Cette analyse prédit donc que les adverbes de la Classe III comme *probablement* ne devraient pas pouvoir apparaître dans ces complétives mais devraient pouvoir apparaître librement dans des complétives à l'indicatif qui réalisent la catégorie «proposition». Les exemples suivants semblent corroborer cette prédiction.

14. La plupart des adverbes modaux permettent la présence de *que*. Par contre, l'inversion complexe ne semble pas pouvoir être déclenchée par ces adverbes. L'explication de ces faits demanderait une étude plus approfondie qui est au-delà des limites de cet article. Voir Rizzi et Roberts (1989) au sujet de l'analyse de l'inversion complexe en termes d'une structure CP.

15. Les adverbes *heureusement* et *malheureusement* montre un comportement intéressant en rapport avec la présence du complémenteur *que*.

- (i) a. Heureusement que Marie viendra demain
- b. Heureusement, Marie viendra demain
- (ii) a. *Malheureusement que Marie viendra demain
- b. Malheureusement, Marie viendra demain

L'exemple (ia) semblerait indiquer que l'adverbe *heureusement* se comporte comme un adverbe de la Classe III et l'exemple (iia) que l'adverbe *malheureusement* se comporte comme un adverbe des Classes I ou II. Mais, en fait, il semble que parmi les adverbes de la Classe III, seuls les adverbes modaux peuvent apparaître avec le complémenteur *que*.

- (iii) a. *Linguistiquement que cet exemple est intéressant
- b. *Franchement que cet exemple n'est pas très intéressant

Selon Bellert (1977), des adverbes comme *heureusement* et *malheureusement* appartiennent à la classe des adverbes évaluatifs qui sont des prédicats factifs dont l'argument est le fait, l'événement ou l'état de choses dénoté par la phrase dans laquelle ils apparaissent. Dans la mesure où ces adverbes sélectionnent un événement, on s'attendrait à ce qu'ils se comportent comme les adverbes des Classes I et II. Il nous faut alors expliquer la grammaticalité de l'exemple (ia) ci-dessus. Il semble que l'interprétation de cet exemple diffère légèrement de celle de l'exemple en (ib), en ce que la présence du complémenteur en (ia) donne à l'adverbe une interprétation d'affirmation de la valeur de vérité de la proposition que l'on ne retrouve pas dans l'exemple (ib).

- (31) a. Marie croit que Jean gagnera probablement le prix
 b. *Marie souhaite que Jean gagne probablement le prix
 c. *Marie commence à probablement lire le livre

4. Conclusion

L'étude de la structure d'arguments des adverbes présentée dans cet article nous a permis de rendre compte de certaines différences de distribution des adverbes qui demeuraient inexpliquées dans les travaux de Jackendoff (1972) et Travis (1988). Cette étude montre également la nécessité de recourir à des catégories sémantiques telles que «proposition», «événement» et «action» pour caractériser les arguments des prédicats adverbiaux. En effet, une caractérisation des arguments en termes de catégories sémantiques permet de résoudre le problème posé par la transportabilité des adverbes. Dans l'approche développée ici, les adverbes sont engendrés dans des positions d'adjonction et leur distribution dans la phrase est simplement contrainte par le fait qu'ils doivent entrer dans une relation de gouvernement avec la tête de leur argument.

Plusieurs questions sont cependant soulevées par l'approche développée ici. Par exemple, l'analyse proposée pour rendre compte des adverbes de la Classe III, qui sélectionnent une proposition comme argument interne, semble montrer que les propositions peuvent être réalisées comme une projection de Infl, contrairement à ce que j'avais soutenu dans Rochette (1988) où je proposais plutôt que la réalisation canonique structurale de la catégorie sémantique «proposition» est une projection de la catégorie Comp. La possibilité d'occurrence du complémenteur *que* avec certains adverbes de cette classe suggère cependant que l'argument «proposition» peut aussi se réaliser comme une projection de Comp. Il est possible que la réalisation structurale d'une «proposition» implique la présence d'un opérateur en tête de la phrase et que la présence de cet opérateur détermine une structure CP même pour les phrases simples déclaratives. À cet égard, il est intéressant de noter que les adverbes de la Classe III, même lorsqu'ils apparaissent adjoints à Infl, doivent néanmoins précéder les adverbes des Classes I et II, comme le montrent les exemples suivants tirés de Jackendoff (1972). Il semble donc que les adverbes de la Classe III doivent avoir une portée sur la phrase entière et que les adverbes des Classes I et II ne peuvent avoir une portée sur un adverbe de Classe III, donc sur une «proposition».

- (32) a. Probably Max carefully was climbing the walls of the garden
'Probablement Max soigneusement était en train d'escalader les murs du jardin'
- b. Max probably was carefully climbing the walls of the garden
'Max probablement était soigneusement en train d'escalader les murs du jardin'
- c. *Carefully Max probably was climbing the walls of the garden
'Soigneusement Max probablement était en train d'escalader les murs du jardin'
- d. *Max carefully was probably climbing the walls of the garden
'Max soigneusement était probablement en train d'escalader les murs du jardin'

Une autre question soulevée par le traitement des adverbes proposé dans cet article est celle de la génération des prédicats adverbiaux dans des positions d'adjonction à différents niveaux de projection de la tête de leur argument. Pourquoi les prédicats adverbiaux, contrairement aux prédicats verbaux, présentent-ils cette propriété? La réponse à cette question pourrait résider dans le fait que les adverbes, contrairement aux verbes, ne sont pas des éléments assignateurs de Cas et ne semblent donc pas devoir entretenir de relations de type [X' X YP] avec leur argument interne.

Bien d'autres questions peuvent encore être soulevées par l'analyse développée dans cet article. Malheureusement, celles-ci devront attendre des recherches ultérieures qui, je l'espère, ne sauraient tarder.

Anne Rochette
Université du Québec à Montréal

Références

- BELLERT, I. (1977) «On Semantic and Distributional Properties of Sentential Adverbs», *Linguistic Inquiry* 8, pp. 337-351.
- CHOMSKY, N. (1965) *Aspects of the Theory of Syntax*, Cambridge, MIT Press.
- DUBUISSON, C. et J. GOLDSMITH (1976) «À propos de l'inversion du clitique sujet en français», *Papers from the Sixth Meeting of the North Eastern Linguistic Society, Montreal Working Papers in Linguistics* 6, pp. 103-112.
- ERNST, T. B. (1984) *Towards an Integrated Theory of Adverb Position in English*, thèse de doctorat, University of Indiana, Bloomington. Reproduit par le Indiana University Linguistics Club.
- GRIMSHAW, J. (1979) «Complement Selection and the Lexicon», *Linguistic Inquiry* 10, pp. 279-426.
- HALE, K. et S. J. KEYSER (1987) «A View from the Middle», *Lexicon Project Working Papers* 10, Cambridge, MIT.
- JACKENDOFF, R. (1972) *Semantic Interpretation in Generative Grammar*, Cambridge, MIT Press.
- KEYSER, S. J. (1968) «Review of Sven Jacobson, *Adverbial Positions in English*», *Language* 44, pp. 357-374.
- LEVIN, B. et M. RAPPAPORT (1986) «What to Do With Theta Roles», *Lexicon Project Working Papers* 11, Cambridge, MIT.
- LONG, M. (1974) *Semantic Verb Classes and their Role in French Predicate Complementation*, thèse de doctorat, University of Indiana, Bloomington. Reproduit par le Indiana University Linguistics Club (1976).
- McCONNELL-GINET, S. (1982) «Adverbs and Logical Form», *Language* 58, pp. 144-184.
- PESETSKY, D. (1982) *Paths and Categories*, thèse de doctorat, MIT.
- POLLOCK, J.-Y. (1989) «Verb Movement, Universal Grammar and the Structure of IP», *Linguistic Inquiry* 20, pp. 365-424.
- PUSTEJOVSKY, J. (1988) «The Geometry of Events», *Studies in Generative Approaches to Aspect, Lexicon Project Working Papers* 24, édité par C. Tenny, Cambridge, MIT.
- RIZZI, L. et I. ROBERTS (1989) «Complex Inversion in French», *Probus* 1, pp. 1-30.

- ROBERTS, I. (1987) *The Representation of Implicit and Dethematized Subjects*, Dordrecht, Foris.
- ROCHETTE, A. (1988) *Semantic and Syntactic Aspects of Romance Sentential Complementation*, thèse de doctorat, MIT.
- ROSEN, S. T. (1989) *Argument Structure and Complex Predicates*, thèse de doctorat, Brandeis University.
- SCHLYTER, S. (1977) *La place des adverbes en -ment en français*, thèse de doctorat, Universität Konstanz.
- SPEAS, M. J. (1990) *Phrase Structure in Natural Language*, Dordrecht, Kluwer Academic Publishers.
- STOWELL, T. (1981) *Origins of Phrase Structure*, thèse de doctorat, MIT.
- THOMASON, R. et R. STALNAKER (1973) «A Semantic Theory of Adverbs», *Linguistic Inquiry* 4, pp. 195-220.
- TRAVIS, L. (1988) «The Syntax of Adverbs», *McGill Working Papers in Linguistics: Special Issue on Comparative Germanic Syntax*, pp. 280-310.
- WILLIAMS, E. (1984) «There-Insertion», *Linguistic Inquiry* 15, pp. 131-154.